



CRÉATION D'ENTREPRISE

« Développer un projet entrepreneurial réussi »

Passer du business model à un business plan efficace ! Un réseau, des actions à mettre en œuvre, un business plan réaliste et élaboré dans les règles de l'art, voici l'accompagnement global et complet que l'on vous propose.



Public

Créateur/repreneur d'entreprise déterminé qui souhaite créer une entreprise avec méthode



Pré-requis

- Avoir une idée de projet de création ou reprise d'entreprise



Durée

Pas de durée définie.



Tarif

1 120 € nets

Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation).



Intervenants

- Des conseillers Entreprendre de votre chambre de commerce et d'industrie
- Experts externes (expert-comptable)



Objectifs

A la fin de cette action, vous serez en capacité de

- préparer un projet de création/reprise d'entreprise de façon cohérente et professionnelle,
- le formaliser à l'écrit,
- le présenter de façon argumentée,
- trouver le financement nécessaire
- et démarrer les premières actions pour lancer l'activité.



Résultats attendus

Lors de la formation, vous découvrirez les bonnes pratiques pour :

- Élaborer la stratégie générale de la future entreprise et en déduire un business model cohérent, adapté à vos ambitions, intelligible par tous les partenaires du projet et validé sur le terrain.
- Définir les différentes stratégies opérationnelles à mettre en œuvre pour les trois premières années de l'entreprise de façon à rendre opérationnel le business model choisi.
- Déterminer les besoins pour chacune des actions et établir ses prévisions financières afin d'atteindre les objectifs visés pour les 3 premières années
- Rédiger un business plan de création professionnel
- Obtenir les modes de financement les plus pertinents en évaluant les avantages et risques encourus par chacune d'entre-eux et négocier les conditions les plus favorables.
- Mettre en place les indicateurs de pilotage de l'entreprise les plus pertinents pour assurer le lancement de l'entreprise dans de bonnes conditions.



Livrables

- Les supports de cours
- Les différents outils utilisés pendant la formation
- Un accès à CCI Business Builder, l'application des CCI pour vous aider à construire votre projet
- Une certification de compétences validant les compétences acquises, en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation



Contenu

Le développement de votre projet permet la mise en situation permanente et est donc la base de l'action de formation. Vous allez acquérir les compétences dont vous avez besoin par la succession d'actions que vous allez réaliser en vue de mettre en œuvre votre projet.

1/ ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

- La construction d'un projet cohérent avec le marché, l'étude de marché et le positionnement concurrentiel / la stratégie commerciale
Réalisation d'une étude d'implantation via l'outil CCI Market dès lors que vous avez besoin d'un local commercial
- La stratégie financière, les besoins financiers du projet et sa viabilité financière
Conseils, identification des financements et aides éligibles pour le projet envisagé (rapport sous format numérique édité via LesAides.fr), réalisation d'un compte de résultat prévisionnel par un expert-comptable (partenariat avec l'Ordre Régional des Experts-comptables).
- La stratégie juridique, fiscale et sociale
Rendez-vous de conseils, validation du choix de la forme juridique, remise de documents juridiques adaptés, fourniture d'un modèle de statut le cas échéant ou d'un modèle juridique (CGV de biens ou de services, bail commercial), relecture commentée d'un acte (statuts ou contrat de bail ou contrat d'agent commercial exclusivement).

Une seconde relecture d'un acte (statuts ou CGV de biens ou de services ou contrat de bail commercial ou contrat d'agent commercial) pour les projets ne pouvant pas bénéficier de la prestation CCI Market.
- La stratégie numérique
Point sur votre identité numérique, votre stratégie web/web social, usages numériques
- Les formalités de création/reprise
Réalisation de la formalité d'immatriculation pour les activités relevant de la CCI

2/ ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

- **Business Model Canvas®** : un atelier vous permettant d'avoir une vision globale de votre projet d'entreprise grâce à un outil simple et visuel qui permet de présenter de manière ludique comment votre entreprise va gagner de l'argent.
- **Crash Test Certification** : venez pitcher votre projet devant des experts afin d'avoir des conseils immédiats

En outre, par ce parcours, vous mobiliserez ou acquerez les compétences transverses suivantes : Être actif et autonome, être curieux, écouter et explorer, s'engager et accepter le risque, s'informer, décider et réseauter, planifier, s'organiser, gérer son stress et ses émotions, ...

L'accompagnement repose sur 4 piliers :

- **La découverte et le décryptage** : des intervenants professionnels décrypteront chacune des étapes de la création d'entreprise.
- **L'action et le challenge** : vous faites et votre conseiller Entreprendre vous challenge sur le travail effectué, pas à pas
- **L'échange entre pairs** : vous développez votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants.
- **La consolidation des compétences** : par des exercices et une évaluation finale qui vous sera proposée pour la certification de vos compétences et vous permettra de faire le point.



Moyens pédagogiques

- Entretiens individuels d'accompagnement avec un conseiller Entreprendre référent (présentiel ou à distance)
- Entretiens d'expertise avec les différents intervenants utiles aux projets (expert-comptable) ou des experts métier (juridique, numérique...) qui peuvent interagir à tout moment avec vous.
- Atelier collectif
- Accès à des ressources pédagogiques en ligne (CCI Business Builder)



Modalité de personnalisation

- Après un entretien de découverte des besoins réalisé par un conseiller Entreprendre, un parcours personnalisé est proposé au créateur/repreneur. Ce premier rendez-vous est axé sur 4 axes :
 - L'évaluation du niveau d'engagement du porteur de projet dans le processus entrepreneurial
 - L'identification des objectifs du porteur de projet pour son projet entrepreneurial
 - La découverte du porteur de projet et l'évaluation de la cohérence Homme / projet
 - L'évaluation des compétences déjà acquises
- En fonction de ces éléments, le parcours est ajusté.



Modalité de suivi

CCI Business Builder pour le travail personnel, outil d'accompagnement collaboratif pour les créateurs/repreneurs d'entreprise qui permet à votre conseiller Entreprendre de suivre le travail réalisé et d'échanger avec vous.



Modalité d'évaluation

Vos compétences sont évaluées sur la base de votre business plan.
Un jury de professionnels validera votre certification de compétences.

INFOS PRATIQUES



Calendrier

La date d'entrée en prestation est définie en concertation avec le participant.



Lieu

CCI Alsace Eurométropole, site de Colmar, Mulhouse et Strasbourg.

Il est également possible d'être accompagné de manière dématérialisée.



Contacts

Colmar

Kim Boeschlin Tran 03 89 20 20 76 k.boeschlin-tran@alsace.cci.fr

Laetitia Coccorullo 03 89 20 20 29 l.coccorullo@alsace.cci.fr

Mulhouse

Déborah Martins 03 89 66 71 90 d.martins@alsace.cci.fr

Yves Ranquet 03 89 66 71 82 y.ranquet@alsace.cci.fr

Strasbourg

Alban Petit 03 88 75 24 25 a.petit@alsace.cci.fr

Thérèse Oxombre 03 88 75 24 25 t.oxombre@alsace.cci.fr



Accessibilité des personnes à mobilité réduite